

Note structurée – Emission

Goldman Sachs International (UK)

Auto-Callable MSCI World ESG Note 2027



Introduction

- Note structurée d'une durée maximale de 8 ans et 2 mois.
- A l'échéance, vous recevrez 100%⁽¹⁾ de votre capital investi, majoré de la plus-value⁽²⁾ liée à la Performance Moyenne Finale^(3,4) de l'indice (ci-après dénommé « l'indice ») MSCI World ESG Yield Select Select Variance Price (EUR), sauf remboursement anticipé avec un minimum de 0%. Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur.
- Possibilité de remboursement automatique anticipé à la deuxième, quatrième ou sixième année, à compter de la date d'observation biennale⁽⁶⁾, si la performance de l'indice MSCI World ESG Yield Select Variance Price (EUR) est supérieure ou égale⁽⁷⁾ à 4% multiplié par le nombre d'années écoulées depuis la date d'émission. La plus-value du remboursement anticipé est égale à 5% multiplié par le nombre d'années écoulées depuis la date d'émission. Le risque de remboursement automatique anticipé est faible.
- Emetteur : Goldman Sachs International [A1 (Moody's) / A+ (Standard & Poor's) / A (Fitch)]⁽⁸⁾. Les agences de notation peuvent modifier ces notations à tout moment.

Public cible

Ce produit complexe est réservé aux clients privés et professionnels de la Banque Nagelmackers S.A. (« Nagelmackers », FSMA 025573 A). Cette note structurée s'adresse aux clients / personnes disposant d'expérience et de connaissances suffisantes pour comprendre les caractéristiques de la note Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable MSCI World ESG 2027. Ce produit n'est pas destiné aux investisseurs américains.

Nature de l'investissement

Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable MSCI World ESG 2027 est une note structurée émise par Goldman Sachs International. En souscrivant, l'investisseur prête de l'argent à

l'émetteur qui s'engage (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de Goldman Sachs International) à :

- rembourser à l'investisseur 100% du capital investi à la date d'échéance finale (sans frais ni taxe)⁽¹⁾;
- rembourser automatiquement la note au début des années 2, 4 ou 6 si, à la date d'observation biennale⁽⁶⁾, la performance de l'indice MSCI World ESG Yield Select Variance Price (EUR) est supérieure ou égale⁽⁷⁾ à 4% multiplié par le nombre d'années écoulées depuis la date d'émission. La plus-value du remboursement anticipé est égale à 5% multiplié par le nombre d'années écoulées depuis la date d'émission. Le risque de remboursement automatique anticipé est faible.

¹ Hors frais d'entrée de 1,75%.

² Toute plus-value est soumise à un précompte mobilier de 30% (sous réserve de modification légale).

³ La Performance Moyenne Finale est la moyenne des observations mensuelles de l'indice observé au cours des 30 derniers mois (31 observations) par rapport au cours de clôture de l'indice à la date d'émission du produit (03/04/2019). Cela ne s'applique que dans le cas où le remboursement automatique anticipé n'est pas activé. Reportez-vous à la fiche technique page 11 de cette brochure pour plus d'informations sur ces dates.

⁴ La Performance Moyenne Finale peut être inférieure ou égale à la performance finale observée.

⁵ L'indice MSCI World ESG Yield Select Variance est du type « Price Return », ce qui signifie que l'indice est calculé en mesurant la différence de prix des composants de l'indice entre deux points de l'indice pendant sa durée de vie hors dividendes, qui ne sont pas réinvestis. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes attribués par les actions composant l'indice.

⁶ Pour plus d'informations sur ces dates, voir la fiche technique page 11 de cette brochure.

⁷ Cours de clôture de l'indice à la date de l'observation initiale (03/04/2019). Reportez-vous à la fiche technique aux pages 11 à 12 de cette brochure pour plus d'informations.

⁸ Notations au 16/01/2019. Les agences de notation peuvent modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, visitez les sites : https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings, https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004 et <https://www.fitchratings.com/site/définitions>.

- permettre à l'investisseur de bénéficier d'un profit potentiel⁽⁴⁾ lié à la Performance Moyenne Finale^(2,3) de l'indice MSCI World ESG Yield Select Variance Price (EUR) (ci-après « l'indice »), avec un minimum de 0%, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur. La Performance Moyenne Finale de l'indice peut être inférieure ou supérieure à la performance finale observée.

Objectif d'investissement

Cette note d'une échéance maximale de huit ans et deux mois est destinée aux investisseurs qui souhaitent diversifier leurs investissements. L'indice sous-jacent décrit ci-dessous a été choisi pour anticiper la tendance à la durabilité au sein des entreprises. La durabilité joue un rôle de plus en plus important dans les décisions d'investissement et ce produit vise une augmentation potentielle de cet indice sous-jacent, constitué d'une sélection d'actions de sociétés durables (voir pages 2 à 3).

Description de l'indice MSCI World ESG Yield Select Variance Price (EUR)⁽⁹⁾

ESG⁽¹⁰⁾ signifie Environnement, Social et Gouvernance. Ensemble, ces trois facteurs sont essentiels à l'implémentation de la durabilité. Investir dans la durabilité correspond à investir dans :

- **l'Environnement** : utilisation d'énergie durable et impact de l'entreprise sur l'environnement.
- **le Social** : manière dont une entreprise traite ses employés, ses fournisseurs et ses clients.
- **la Gouvernance** : gestion, rémunération des dirigeants, audit et contrôle interne de l'entreprise.

L'investisseur doit savoir qu'il prête de l'argent à l'Émetteur et que l'argent prêté n'est pas spécifiquement investi dans des actifs répondant à des critères de durabilité. Seul le rendement est lié à un indice prenant en compte ces critères de durabilité.

Exposition à la croissance des investissements ESG

- Les entreprises avec des scores ESG élevés ont souvent une rentabilité plus élevée et présentent souvent un risque moins élevé⁽¹¹⁾.
- La valeur des investisseurs privés augmente rapidement⁽¹²⁾.

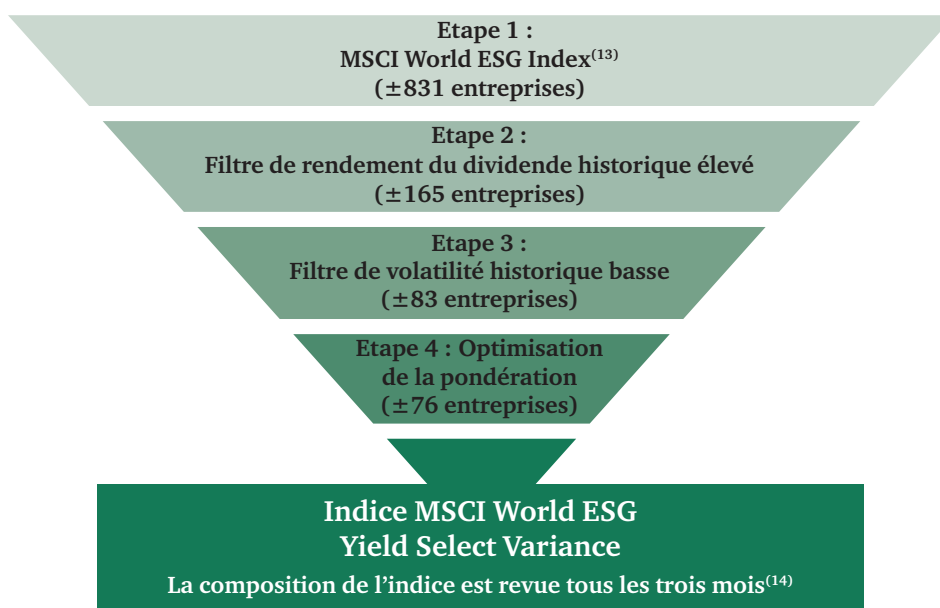
⁹ Source : MSCI et <https://www.msci.com/esg-investing>

¹⁰ « ESG » fait référence aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui sont généralement les trois piliers de l'analyse financière supplémentaire d'une organisation, afin d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises envers l'environnement et les parties prenantes.

¹¹ Source : Foundations of ESG Investing via <https://www.msci.com/www/research-paper/foundations-of-esg-investing/0795306949>

¹² Source : 2016 Global Sustainable Investment Review via http://www.gsi-alliance.org/wp-content/uploads/2017/03/GSIR_Review2016.F.pdf

Méthode de sélection



Au 15/01/2019, le niveau de l'indice était de 1 532,65 points⁽¹⁵⁾.

La méthodologie de sélection comprend quatre étapes :

Etape 1 :

L'univers d'investissement, ou indice MSCI World ESG, est composé de grandes et moyennes entreprises de 23 marchés développés aux scores ESG élevés. Les 50% des entreprises les plus performantes de cet indice sont sélectionnées. Chaque société incluse dans l'univers d'investissement a au moins une « notation ESG » de BB et restera dans l'univers d'investissement à moins que la notation ESG ne devienne inférieure à la note B⁽¹⁶⁾. Ce score est basé sur 37 points spécifiques à l'industrie (les points analysés dépendent de l'industrie de la société et pondérés en fonction de leur impact et de leur horizon temporel) résultant des trois filières ESG : Environnement, Social et Gouvernance⁽¹⁶⁾.

Etape 2 :

Sélection basée sur le rendement du dividende historique⁽¹⁷⁾ (20% des actions ayant le rendement du dividende le plus élevé des 12 derniers mois).

Etape 3 :

Sélection basée sur la volatilité historique (50% des sociétés présentant la volatilité la plus faible, calculée au cours des 12 derniers mois). La volatilité reflète l'ampleur des fluctuations de prix d'un actif financier.

Etape 4 :

Les actions sélectionnées sont ensuite pondérées selon l'optimisation « MSCI Minimum Volatility »⁽¹⁸⁾, selon laquelle le poids maximal d'une action ne peut pas dépasser 10%.

Le MSCI World ESG Yield Select Variance Price (EUR) Index repose sur une faible volatilité historique liée à une sélection basée sur un rendement de dividende historique élevé par rapport aux autres actions de l'univers d'investissement. La composition de l'indice est ajustée tous les trois mois.

L'indice est du type « Price Return ». Avec ce type d'indice, les dividendes des actions ne sont pas réinvestis, de sorte qu'ils n'ont aucune influence directe sur la valeur de l'indice (par opposition à un indice du type « Total Return »). En outre, il est important de noter que l'investisseur ne recevra pas les dividendes versés par les actions composant l'Indice. Ce billet de 10 ans est destiné aux investisseurs qui s'attendent à ce que le niveau de l'indice monte ou reste au moins identique.

¹³ Les critères de composition de l'indice MSCI World ESG sont disponibles à l'adresse https://www.msci.com/eqb/methodology/meth_docs/MSCI_Global_Sustainability_Indexes_Methodology_May_2017.pdf

¹⁴ La révision de l'indice, qui couvre les quatre étapes de la méthode de sélection, a lieu le premier jour ouvrable du troisième mois de chaque trimestre. Après la révision, la composition de l'Indice restera inchangée jusqu'à la prochaine révision. Enfin, l'indice MSCI World ESG est également révisé tous les trois mois.

¹⁵ Source : Bloomberg

¹⁶ Pour plus d'informations sur la classification ESG MSCI, consultez les sites <https://www.msci.com/esg-ratings> et <https://www.msci.com/documents/10199/123a2b2b-1395-4aa2-a121-ea14de6d708a>

¹⁷ Le rendement en dividende d'une action peut être calculé en divisant le dividende annuel total par le cours actuel de l'action.

¹⁸ Vous trouverez les critères d'optimisation à l'adresse https://www.msci.com/eqb/methodology/meth_docs/MSCI_Minimum_Volatility_Methodology_Jan12.pdf

Composition de l'indice

Nom de l'entreprise	Secteur	Pays
Aegon NV	Assurance	Pays-Bas
Allianz SE-REG	Assurance	Allemagne
Amcors Limited	Matériaux	Australie
American Financial Group Inc.	Assurance	Etats-Unis
ANZ Banking Group	Banque	Australie
Ascendas REIT	Immobilier	Singapour
Assicurazioni Generali	Assurance	Italie
Aurizon Holdings	Industrie	Australie
Ausnet Services	Utilitaires	Australie
AXA SA	Assurance	France
Bank of Nova Scotia	Banque	Canada
BMW Group-Prf	Automobile	Allemagne
British Land Co. PLC	Immobilier	Royaume-Uni
Canadian Imperial Bank of Commerce	Banque	Canada
Capitaland Commercial Trust	Immobilier	Singapour
Capitaland Mall Trust	Immobilier	Singapour
CNP Assurances	Assurance	France
Coca-Cola Amatil	Agroalimentaire	Australie
Commonwealth Bank Of Australia	Banque	Australie
Credit Agricole SA	Banque	France
DBS Group Holdings	Banque	Singapour
Dexus	Immobilier	Australie
Dominion Energy Inc.	Utilitaires	Etats-Unis
Emera Inc.	Utilitaires	Canada
Enagas SA	Energie	Espagne
Energias de Portugal SA	Utilitaires	Portugal
Evonik Industries AG	Chimie	Allemagne
First Capital Realty Inc.	Immobilier	Canada
Gecina SA	Immobilier	France
Glaxosmithkline PLC	Pharmaceutique	Royaume-Uni
GPT Group	Immobilier	Australie
Hang Lung Properties	Immobilier	Hong Kong
Host Hotels & Resorts Inc.	Immobilier	Etats-Unis
Hydro One	Utilitaires	Canada
Iberdrola SA	Utilitaires	Espagne
Insurance Australia Group	Assurance	Australie
KBC Group NV	Banque	Belgique
Kuehne + Nagel Intl. AG-REG	Industrie	Suisse
Legal & General Group PLC	Assurance	Royaume-Uni
Meridian Energy	Utilitaires	Nouvelle-Zélande
Mirvac Group	Immobilier	Australie
Muenchener Rueckver AG-REG	Assurance	Allemagne
National Australia Bank	Banque	Australie
National Grid PLC	Utilitaires	Royaume-Uni
NN Group NV	Assurance	Pays-Bas
Nokian Renkaat Oyj	Automobile	Finlande
Nordea Bank Abp.	Banque	Suède

Nom de l'entreprise	Secteur	Pays
NTT Docomo Inc	Télécommunications	Japon
Oneok Inc.	Energie	Etats-Unis
Orange	Télécommunications	France
People's United Financial	Banque	Etats-Unis
Red Electrica Corporacion SA	Utilitaires	Espagne
Repsol SA	Energie	Espagne
Scentre Group	Immobilier	Australie
SEB Group-A	Banque	Suède
Sekisui House	Commerce	Japon
Singapore Airlines	Industrie	Singapour
Singapore Press Holdings	Médias	Singapour
Singapore Telecommunications	Télécommunications	Singapour
Snam S.p.A	Energie	Italie
SSE PLC	Utilitaires	Royaume-Uni
Stockland	Immobilier	Australie
Swiss RE AG	Assurance	Suisse
Swisscom AG-REG	Télécommunications	Suisse
Sydney Airport	Industrie	Australie
Telefonica SA	Télécommunications	Espagne
Telenor ASA	Télécommunications	Norvège
The Macerich Co.	Immobilier	Etats-Unis
The Southern Co.	Utilitaires	Etats-Unis
Total SA	Energie	France
Transurban Group	Industrie	Australie
Unibail-Rodamco-Westfield	Immobilier	France
Wesfarmers	Détail	Australie
Westpac Banking Corp.	Banque	Australie
Zurich Insurance Group AG	Assurance	Suisse

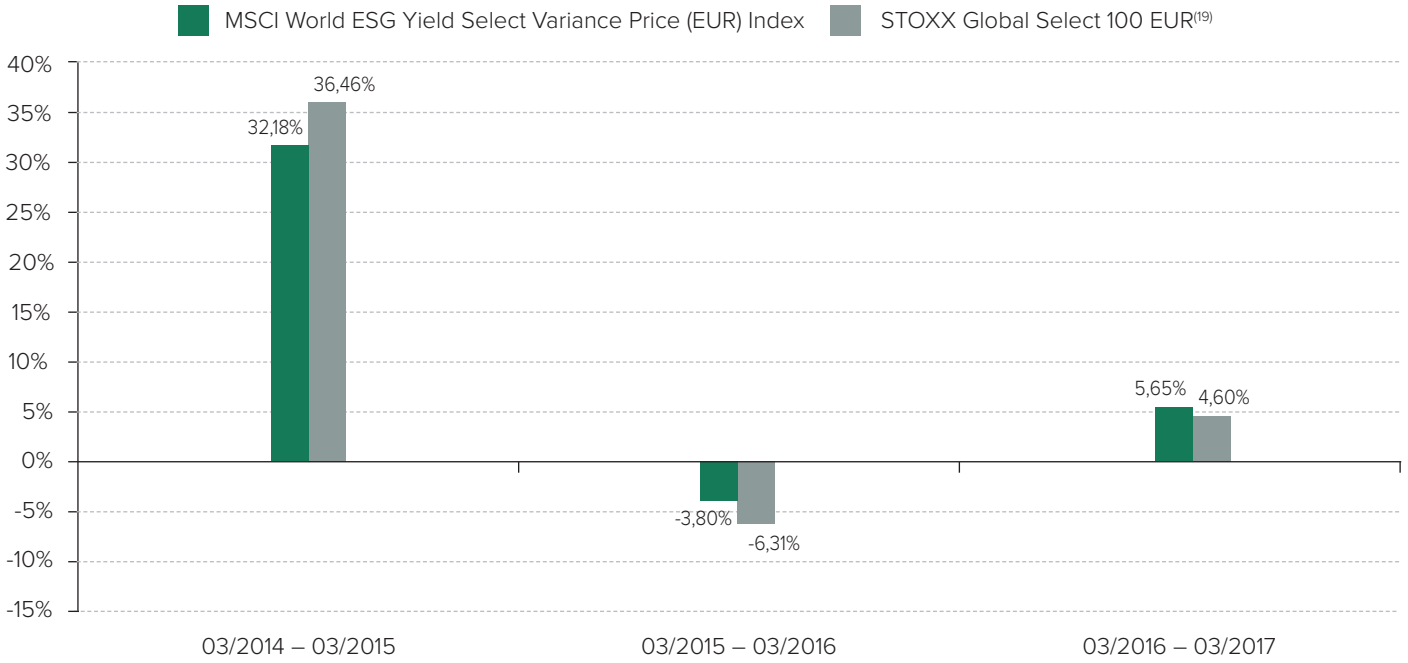
Source : MSCI® (données au 16/01/2019).

La composition actuelle de l'indice MSCI World ESG Yield Select Variance Price (EUR) n'est pas un indicateur de sa composition future.

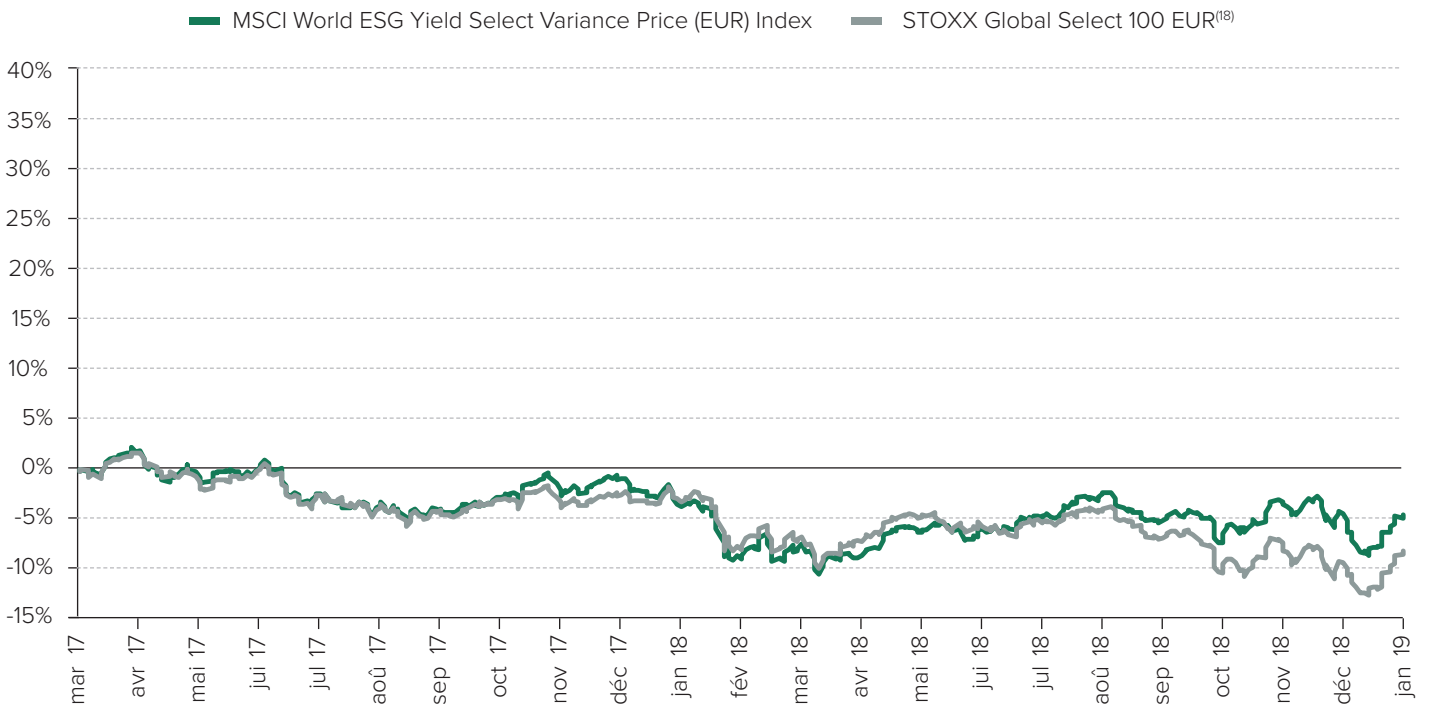
Avertissement :

L'indice MSCI World ESG Yield Select Variance Price (EUR) a été lancé le 16 mars 2017. Les graphiques ci-dessous sont basés sur des données simulées jusqu'au 16 mars 2017 puis sur des données réelles. La comparaison avec le STOXX Global Select 100 EUR n'est qu'illustrative. L'évolution obtenue dans le passé ne garantit pas l'évolution future de l'indice.

Evolution simulée du 16 mars 2014 au 16 mars 2017



Evolution historique depuis le 16 mars 2017



Source : Bloomberg (données au 16/01/2019).

¹⁹ Le STOXX Global Select 100 EUR a été choisi comme référence car il sélectionne également les entreprises au moyen d'un filtre de rendement des dividendes et de volatilité. Cependant, l'indice ne prend pas en compte les facteurs ESG.

Description du mécanisme

Possibilité de remboursement anticipé

Les deuxième, quatrième et sixième années, on observe la performance de l'indice depuis la date d'émission. Si, à une date d'observation, la performance de l'indice est supérieure ou égale au seuil d'activation du mécanisme de remboursement anticipé correspondant, le remboursement anticipé est automatiquement activé et le produit s'arrête. L'investisseur reçoit alors ^(20, 21, 22) :

Date d'observation	Date de paiement	Seuil d'activation du remboursement automatique anticipé	Coupon brut ^(20, 22)
En 2 ^e année 06/04/2021	13/04/2021	+8%	10%
En 4 ^e année 03/04/2023	12/04/2023	+16%	20%
En 6 ^e 03/04/2025	10/04/2025	+24%	30%

Sinon, le produit continue. Le risque de remboursement automatique anticipé est faible.

Si le produit n'est pas remboursé par anticipation :

Si la Performance Moyenne Finale de l'indice est positive, le client reçoit :

100% du capital investi^(20, 21) plus 100% de la Performance Moyenne Finale^(20, 22) de l'indice.

Si la Performance Moyenne Finale de l'indice est négative, le client reçoit :

100% du capital investi^(20, 21).

Comment la Performance Moyenne Finale de l'indice est-elle calculée ? Elle correspond à la moyenne des observations mensuelles de l'indice observées au cours des 30 derniers mois (31 observations)⁽²³⁾ par rapport au cours de clôture de l'indice à la date d'émission du

produit (03/04/2019). La Performance Moyenne Finale de l'indice peut être inférieure ou supérieure à la performance finale observée.

²⁰ En raison de la faillite ou du risque de faillite de l'émetteur.

²¹ Hors frais d'entrée de 1,75%.

²² Les plus-values éventuelles sont soumises à un précompte mobilier de 30% (sous réserve de modification légale).

²³ Pour plus d'informations sur ces dates, consulter la fiche technique à la page 11 de cette brochure.

Mécanisme de calcul de la Performance Moyenne Finale de l'indice

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	[...]	Mois 28	Mois 29	Mois 30	Mois 31
Performance de l'indice MSCI World ESG Yield Select au cours des 31 derniers mois du produit	15%	20%	12%	7%	9%	3%	[...]	-14%	-5%	6%	12%
Performance Moyenne Finale de l'indice	6,5%										

Les données numériques utilisées dans cet exemple sont purement indicatives et illustratives, le but étant de décrire le mécanisme de calcul de la performance de la moyenne ultime de l'indice. Ils ne préjugent en rien des résultats futurs et ne constituent en aucun cas une offre commerciale de Nagelmackers.

Scénarios de performance

Les investisseurs doivent consulter les scénarios de performance présentés dans le document d'informations clés (disponible sur le site Web du fournisseur :

<https://www.gspriips.eu/?isin=XS1901817079&lang=FR&cnt=BE>). Ces scénarios sont fournis par l'émetteur (Goldman Sachs International) et calculés sur la base d'une méthode prescrite par le nouveau règlement européen PRIIPS (règlement (UE) n° 1286/2014). Ils présentent le montant que l'investisseur pourrait

obtenir après déduction des coûts à 1 an, 5 ans et 8 ans et 2 mois, selon 4 scénarios de marché (stressant, défavorable, moyen et favorable). Ces scénarios sont une estimation de la performance future basée sur des données historiques concernant l'évolution de la valeur de cet investissement.

Le pire des cas

Dans le pire des cas, en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur, les coupons dont la date de paiement est postérieure à cet événement peuvent être perdus et la récupération du capital peut être incertaine. La note de dette structurée sera remboursée à la valeur de marché. Cette valeur de marché dépendra de la valeur de recouvrement des titres de créance structurés estimée après la faillite ou du risque de faillite survenu et peut, dans le pire des cas, être de 0%.

Documentation juridique

Cette brochure est un document commercial. Les informations qu'elle contient ne constituent pas un conseil en investissement. Chaque décision d'investissement doit être basée sur le Prospectus, tous les suppléments et les résumés en néerlandais et en français, ainsi que sur le Key Information Document (KID). Le KID est élaboré par le développeur du produit : Goldman Sachs International (site web : <https://www.gspriips.eu/api/download/document/XS1901817079>).

Les modalités de ces titres sont décrites dans le Prospectus « Issue of up to EUR 20,000,000 Eight-Year Two-Month EUR Autocallable Participation Notes on the MSCI World ESG Yield Select Variance Index, due June 10, 2027 » approuvé par la Comité de Supervision du secteur financier (CSSF) le 23/01/2019, dans le supplément daté du 29/01/2019, ainsi que tous les éventuels suppléments à venir.

Tous les documents et KID sont disponibles gratuitement sur demande auprès de votre conseiller Nagelmackers ou via www.nagelmackers.be.

Dès qu'un supplément au Prospectus est publié pendant la période de souscription, l'investisseur déjà inscrit pour ce produit disposera de deux jours ouvrables pour examiner son enregistrement dès que les suppléments seront publiés sur le site web de Nagelmackers.

Principaux risques du produit Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable MSCI World ESG Note 2027

Ce produit est destiné aux investisseurs qui recherchent une solution pour diversifier leurs investissements. Ce produit complexe est destiné aux investisseurs expérimentés connaissant ce type de produits complexes (voir « Public cible » et « Nature de l'investissement » à la page 1). Nous vous recommandons d'investir dans ce produit uniquement si vous en avez compris les caractéristiques et en particulier les risques. Lorsque Nagelmackers vous conseille un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, il doit évaluer si ce produit vous convient, en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience en ce qui concerne le produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière. Dans tous les autres cas, Nagelmackers doit déterminer si vous avez une connaissance et une expérience suffisantes du produit. Si le produit ne vous convient pas, il doit vous en avertir.

Pour plus d'informations sur les risques propres à cet investissement, veuillez consulter le Prospectus, intitulé « Issue of up to EUR 20,000,000 Eight-Year Two-Month EUR Autocallable Participation Notes on the MSCI World ESG Yield Select Variance Index, due June 10, 2027 », aux pages 13 à 16 aux pages 18 à 34.

Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'Emetteur Goldman Sachs International (noté A+ par S & P, A1 par Moody's et A par Fitch au 16/01/2019⁽²⁴⁾). En achetant ce produit, l'investisseur accepte, comme avec d'autres instruments de créance structurés, le risque de crédit (par exemple la faillite) de l'Emetteur. En cas de faillite de l'Emetteur, l'investisseur peut perdre tout ou partie de son capital, ainsi que les plus-values potentielles liées à l'investissement qui doivent encore être payées. Ce produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est donc pas protégé par le système de protection des dépôts.

Si Goldman Sachs International est confronté à de graves problèmes de solvabilité, les instruments peuvent être annulés en totalité ou en partie, ou convertis en instruments de capitaux propres (actions) sur décision du régulateur (« bail-in »). Dans ce cas, l'investisseur court le risque de ne pas pouvoir récupérer les montants auxquels il a droit et de perdre tout ou partie du montant investi.

Risque de fluctuation de prix du produit

En achetant ce produit, l'investisseur est exposé à un risque de fluctuation des prix du produit. Le prix du produit varie en fonction de l'évolution du sous-jacent. Ce produit, comme instrument de dette structuré, est soumis à un risque de variation des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt du marché après l'émission de ce produit augmente et que toutes les autres données du marché restent les mêmes, le prix du produit diminue au cours de son

terme. Si le taux d'intérêt du marché chute après l'émission dans les mêmes circonstances, le prix du produit augmente. Une modification de la perception du risque de crédit, qui peut se refléter dans un ajustement de la notation de l'Emetteur, peut entraîner une fluctuation de la valeur de l'effet au fil du temps. De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. Ce risque est plus important au début de la période et diminue à mesure que la date d'échéance approche.

Risque de rendement

La Performance Moyenne Finale peut être inférieure ou supérieure à la performance finale observée (voir page 8 de la brochure).

Risque de rendement au cours de la dernière année

Au cours de la dernière année, si la Performance Moyenne Finale de l'indice est inférieure ou égale à 10%, le bénéfice potentiel est de 0%.

Risque de liquidité

Ce produit est coté à la Bourse de Luxembourg, mais il n'y a pas de négociation active de ce produit. L'investisseur ne peut pas vendre le produit en Bourse. Goldman Sachs International a l'intention d'assurer régulièrement la liquidité des titres dans des conditions de marché normales à un prix qu'il détermine en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessus dans la section Risque de fluctuations de prix du produit), mais Goldman Sachs International se réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible.

Les investisseurs doivent donc être prêts à détenir les titres jusqu'à leur échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International ne comprend pas les frais de courtage, les frais de change et les taxes éventuelles – voir la fiche technique aux pages 11 et 12.

Sous réserve de ce qui précède, la différence entre le prix d'achat et le prix de vente applicable en cas de revente des titres avant la date d'échéance finale sera d'environ 1%. Nous rappelons aux investisseurs que la valeur de ce produit peut être inférieure à la valeur nominale pendant la durée (c'est-à-dire 1 000 EUR par dénomination). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur n'a droit qu'à un remboursement de la valeur nominale à la date d'échéance finale (c'est-à-dire 1 000 EUR par coupure) par l'émetteur (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur). Nagelmackers s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur de la note structurée sur www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).

²⁴ Notations au 16/01/2019. Les agences de notation peuvent modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites : https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings, https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004 en <https://www.fitchratings.com/site/definitions>.

Risque de remboursement anticipé et risques liés à l'indice sous-jacent

a) Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure

Dans le cas d'une circonstance légale qui ne peut être imputée à l'Emetteur et qui rend le maintien du produit définitivement impossible, l'Emetteur remboursera le produit à la valeur de marché. En cas de remboursement anticipé du produit, le prix peut être inférieur à la valeur nominale (c'est-à-dire 1 000 EUR par dénomination). Aucun coût supplémentaire ne pourra être facturé aux investisseurs.

b) Risque de remboursement anticipé en l'absence de force majeure

En cas de circonstance légale non imputable à l'Emetteur ne rendant pas définitivement impossible le maintien du produit mais modifiant significativement l'économie du contrat, ou dans le cas d'un problème affectant l'indice sous-jacent ayant un effet matériel, et ce problème ne permettant pas de procéder à un ajustement afin de maintenir le produit dans les circonstances similaires, l'agent de calcul (Goldman Sachs International) peut déterminer la valeur de marché du produit et offrir le choix à l'investisseur entre un remboursement anticipé à cette valeur de marché (cette valeur de marché peut être inférieure au montant initial investi) et un remboursement à l'échéance à la valeur monétisée calculée sur la base d'un taux d'intérêt déterminé à la date de la monétisation, ce montant ne pouvant pas être inférieur à la valeur nominale. Le taux d'intérêt appliqué est le taux d'intérêt annuel offert par l'Emetteur, le jour où l'événement se produit, sur un instrument de dette dont la durée de vie est équivalente à la durée de vie restante du produit le jour où celui-ci est rappelé par remboursement anticipé, à appliquer à partir de cette date jusqu'à la date de maturité. Ceci étant, si l'événement donnant lieu au

remboursement anticipé est une circonstance légale rendant les obligations de l'Emetteur en vertu des titres illégales, sans toutefois les rendre définitivement impossibles, l'Emetteur pourra notifier les investisseurs d'un remboursement anticipé au montant le plus élevé entre (i) la valeur de marché du produit (incluant la valeur actuelle des commissions de vente futures payables au Distributeur) et (ii) la valeur nominale (soit 1 000 EUR par coupure). Dans tous les cas de figure, aucun frais ne pourra être facturé à l'investisseur pour la résiliation anticipée du produit, et l'investisseur aura droit au remboursement des frais payés par l'investisseur à l'Emetteur prorata temporis. Pour éviter tout doute, les coûts totaux de l'Emetteur ne comprennent pas les montants payés ou payables à titre de commission de vente au Distributeur. Suivant la survenance de cet événement, plus aucune plus-value ne sera payée et ce, y compris jusqu'à maturité du produit.

Pour plus d'informations sur ces risques, veuillez vous reporter à l'édition du Prospectus, « Issue of up to EUR 20,000,000 Eight-Year Two-Month EUR Autocallable Participation Notes on the MSCI World ESG Yield Select Variance Index, due June 10, 2027 » aux pages 11 à 13 et 56 à 61.

Fiche technique

Nom	Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable MSCI World ESG Note 2027
Code ISIN	XS1901817079
Frais supportés par l'investisseur	<p>Frais inclus dans le prix d'émission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais facturés par l'émetteur (y compris les frais de structure) : maximum 6% du montant nominal souscrit et déduit du prix d'émission lors de l'émission. - Autres frais récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) : Goldman Sachs International verse à Nagelmackers une commission annuelle moyenne (calculée sur la durée des titres) ne dépassant pas 0,50% du montant de la transaction effective des titres émis, qui est déduit annuellement. <p>Coûts non inclus dans le prix d'émission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'entrée : 1,75% - Frais de sortie : <ul style="list-style-type: none"> • Avant échéance : taxe sur les opérations de Bourse de 0,12% (maximum 1 300 EUR) et écart d'offre / offre de 1% • A l'échéance : 0%
Revente avant la date d'échéance	<p>Ce produit est coté à la Bourse de Luxembourg, mais il n'existe pas de commerce actif pour ce produit. L'investisseur ne peut pas vendre le produit en Bourse. Goldman Sachs International entend offrir des liquidités régulières dans des conditions de marché normales, à un prix déterminé par les paramètres de marché actuels (voir la section « Risque de fluctuation des prix » ci-dessus), mais Goldman Sachs International se réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible. Les porteurs doivent donc être prêts à conserver les titres jusqu'à leur date d'échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International n'inclut pas les frais de courtage, les taux de change et les taxes éventuelles – voir la section « Frais supportés par l'investisseur » ci-dessus. Compte tenu de ce qui précède, la différence entre le prix d'achat et le prix de vente applicable en cas de revente des titres avant la date d'échéance finale sera d'environ 1%. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur de ce produit peut être inférieure à la valeur nominale au cours de la période de maturité (1 000 EUR par valeur nominale). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur n'a droit au remboursement de la valeur nominale à la date d'échéance (1 000 EUR par valeur nominale) que par l'Émetteur (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'Émetteur). Nagelmackers s'engage à communiquer la valeur du produit tous les trois mois à l'adresse https://www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos (dans des circonstances normales, cette valeur sera publiée chaque jour ouvrable bancaire).</p>
Émetteur	Goldman Sachs International
Distributeur	Nagelmackers
Type	Note structurée de loi anglaise
Devise	EUR
Coupure	1 000 EUR
Investissement minimum	1 000 EUR
Prix d'émission	100% de la valeur nominale (soit 1 000 EUR par valeur nominale)
Période de commercialisation	Du 4 février au 29 mars 2019
Date d'émission	3 avril 2019
Date d'échéance	10 juin 2027
Performance Moyenne Finale de l'Indice	Moyenne arithmétique des cours de clôture officiels de l'Indice sous-jacent aux dates d'observations mensuelles finales par rapport au cours de clôture de l'Indice à la date d'observation initiale.
Date d'observation initiale	03/04/2019
Dates d'observation mensuelles finales pour le calcul de la Performance Moyenne Finale de l'Indice	03/12/2024 ; 03/01/2025 ; 03/02/2025 ; 03/03/2025 ; 03/04/2025 ; 05/05/2025 ; 03/06/2025 ; 03/07/2025 ; 04/08/2025 ; 03/09/2025 ; 03/10/2025 ; 03/11/2025 ; 03/12/2025 ; 05/01/2026 ; 03/02/2026 ; 03/03/2026 ; 07/04/2026 ; 04/05/2026 ; 03/06/2026 ; 03/07/2026 ; 03/08/2026 ; 03/09/2026 ; 05/10/2026 ; 03/11/2026 ; 03/12/2026 ; 04/01/2027 ; 03/02/2027 ; 03/03/2027 ; 05/04/2027 ; 03/05/2027 ; 03/06/2027
Dates d'observation biennales pour le remboursement anticipé	2 ^e année : 06/04/2021 ; 4 ^e année : 03/04/2023 ; 6 ^e année : 03/04/2025
Dates de remboursement anticipé	2 ^e année : 13/04/2021 ; 4 ^e année : 12/04/2023 ; 6 ^e année : 10/04/2025

Niveaux d'observation prédéfinis pour le remboursement anticipé (par rapport au niveau initial de l'Indice)	2 ^e année : 108% ; 4 ^e année : 116% ; 6 ^e année : 124%
Niveaux de remboursement anticipé	2 ^e année : 110% ; 4 ^e année : 120% ; 6 ^e année : 130%
Remboursement à l'échéance	Droit de remboursement à l'échéance de 100% de la valeur nominale en EUR (soit 1 000 EUR par valeur nominale), ainsi que du paiement d'un bénéfice brut potentiel en EUR égal à 100% de la Performance Moyenne Finale de l'indice moins 10% avec un minimum de 0% et aucun maximum, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur.
Indice sous-jacent	MSCI World ESG Yield Select Variance Price (EUR) Index (Bloomberg : M9CXWESY Index)
Profil d'investisseur	<p>Nagelmackers ne vend ce produit qu'à des investisseurs qui en comprennent bien les caractéristiques et qui sont particulièrement capables de comprendre les risques encourus. Nagelmackers déterminera toujours si l'investisseur concerné possède une connaissance suffisante avant de vendre ce produit.</p> <p>Si Nagelmackers ne recommande pas le produit dans le cadre d'un conseil en investissement, la banque détermine si le produit convient à l'investisseur en question. A cette fin, outre la connaissance, qui est une condition obligatoire pour chaque enregistrement, il vérifie également si l'investisseur a une expérience suffisante du produit. Si ce n'est pas le cas, le produit est considéré comme inapproprié pour l'investisseur et en sera informé à chaque souscription.</p> <p>Lorsque Nagelmackers recommande le produit dans le cadre d'un conseil en investissement (approche Guide Financier : possible uniquement pour les personnes physiques), la banque évalue si le produit convient à l'investisseur concerné. A cette fin, les connaissances et l'expérience de l'investisseur concerné en ce qui concerne le produit, ainsi que ses objectifs d'investissement et sa situation financière sont pris en compte. L'investisseur doit notamment avoir un objectif d'investissement de 10 ans ou plus, cet investissement étant considéré comme un « produit de protection ». En outre, le portefeuille de titres de l'investisseur doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné après la souscription de cet investissement complexe. Pour plus d'informations sur ces profils d'investisseurs, veuillez vous adresser à votre agence Nagelmackers. En outre, Nagelmackers s'engage à informer les investisseurs si le profil de risque du produit est modifié de façon radicale. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site web : https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Reglement-Financiere-routeplanner-FR.pdf</p>
Fiscalité	<p>Au moment de la préparation de cette brochure (16/01/2019), applicable à un client de détail moyen, personne physique et résident belge, sous réserve de modifications de la législation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précompte mobilier : 30%. Applicable à la plus-value potentielle à la date d'échéance finale, ainsi qu'à toute plus-value réalisée en cas de remboursement anticipé ou de revente avant la date d'échéance. • Taxe sur les transactions boursières (TOB) : aucune sur le marché primaire et 0,12% sur le marché secondaire (maximum 1 300 EUR). <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Cela peut être changé plus tard.</p>
Publication de la valeur du produit	La valeur du produit à terme sera disponible sur demande auprès de Nagelmackers et sera publiée au moins une fois par trimestre sur www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos .
Documentation	<p>Cette brochure est un document commercial. Les informations qu'elle contient ne constituent pas un conseil en investissement. Chaque décision d'investissement doit être basée sur le Prospectus de Base, les éventuels suppléments et résumés en français et néerlandais, les conditions définitives et le KID (Document d'information clé). Le KID est préparé par le développeur du produit : Goldman Sachs International (site web : https://www.gspriips.eu/api/download/document/XS1901817079).</p> <p>Les conditions générales de ces titres sont décrites dans le Prospectus intitulé « Issue of up to EUR 20,000,000 Eight-Year Two-Month EUR Autocallable Participation Notes on the MSCI World ESG Yield Select Variance Index, due June 10, 2027 », dans le Prospectus, approuvé par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) du 23/01/2019.</p> <p>Tous les documents et le KID peuvent être obtenus gratuitement auprès de votre conseiller Nagelmackers sur demande ou via www.nagelmackers.be.</p> <p>Dès qu'un supplément au Prospectus est publié au cours de la période de l'offre, l'investisseur ayant déjà souscrit à ce produit disposera de deux jours ouvrables pour examiner son offre.</p>
Réclamations	Vous pouvez adresser toute réclamation au service de réclamation de Nagelmackers (avenue de l'Astronomie 23 à 1210 Bruxelles) ou l'envoyer via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be . Les présentes conditions générales bancaires sont disponibles dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be . Si vous ne recevez pas satisfaction, veuillez contacter le médiateur pour les litiges financiers NorthGate II – Bd du Roi Albert II 8, boîte 2 – 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).